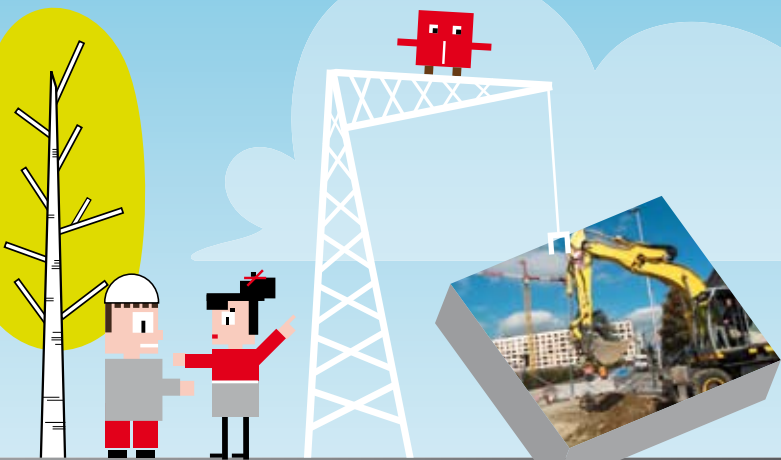




PLACE DE LA LIBÉRATION

TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR !



1/ POURQUOI LA PLACE DE LA LIBÉRATION CHANGE-T-ELLE ?

- Ce projet de transformation vise à rendre la **PLACE AUX PIÉTONS**
- La première étape de cette métamorphose a consisté à **FAIRE DISPARAÎTRE LE PARKING EXTÉRIEUR** et à le remplacer **PAR UN PARKING SOUTERRAIN**
- Cette réhabilitation fait également partie de la mise en œuvre du **NOUVEAU PLAN DE CIRCULATION** de la ville

2/ QUELLES SONT LES CARACTÉRISTIQUES DU NOUVEAU PARKING SOUTERRAIN DE LA LIBÉRATION ?

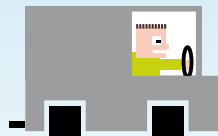
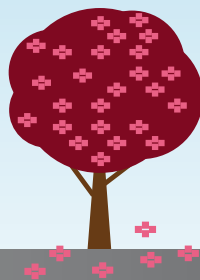
- La construction du parking souterrain a permis de **LIBÉRER UN HECTARE** de terrain sur la place
- Aujourd'hui, celui-ci a l'avantage d'offrir 300 places supplémentaires, soit au total **634 PLACES DE STATIONNEMENT**

3/ ET LES TARIFS DE STATIONNEMENT ?

- Les tarifs de stationnement, **SONT IDENTIQUES À CEUX DES AUTRES** parkings souterrains et clos de la ville

4/ LE PARKING SOUTERRAIN EST-IL OUVERT PENDANT LES TRAVAUX ?

- Le parking souterrain **EST OUVERT DEPUIS DÉCEMBRE 2009** et il **ACCUEILLERA LES AUTOMOBILISTES** pendant **TOUTE** la durée des travaux



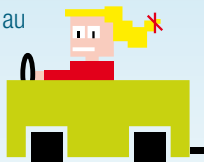
5/ COMMENT LA PHYSIONOMIE DE LA PLACE DE LA LIBÉRATION A-T-ELLE ÉTÉ PENSÉE ?

- Le projet prend en compte les **ATTENTES FORMULÉES PAR LES ANNEMASSIENS** lors de la concertation publique de 2006
- Ces travaux de réhabilitation s'intègrent dans le vaste **PROGRAMME DE PROJETS D'AMÉNAGEMENT DANS TOUTE LA VILLE** (rénovation urbaine du quartier du Perrier, Chablais Parc et ZAC Etoile Sud-Ouest)
- Plus accueillante, plus conviviale, plus agréable d'un point de vue esthétique : la place va devenir un **NOUVEAU POINT DE CONVERGENCE** au cœur d'Annemasse

6/ QUELLES SONT LES GRANDES ÉCHÉANCES DU CHANTIER ?



- **DÉBUT 2011** : Fin des travaux dans les rues périphériques
- **FIN 2011** : Fin de l'aménagement de la place et du programme de végétalisation
- **PRINTEMPS 2012** : Livraison des couverts en bordure de la rue de la Libération, de l'avenue Jules Ferry et au centre de la place



7/ POURQUOI L'ÉCHELONNEMENT DES DIFFÉRENTES PHASES DE TRAVAUX VA-T-IL PERMETTRE DE FACILITER LA CIRCULATION ?

- **TROIS PHASES DE TRAVAUX** sont prévues afin de rendre progressivement à la circulation les rues adjacentes et pour **NE PAS BLOQUER LA CIRCULATION** sur toute la zone en même temps
- L'échelonnement des travaux doit permettre de **MINIMISER L'IMPACT DU CHANTIER SUR LA VIE DU QUARTIER**
- Il doit **FACILITER L'ACCÈS PERMANENT** des riverains à leur domicile, tout comme celui des commerçants à leur lieu de travail, et des clients aux commerces

8/ POURQUOI LES TRAVAUX DANS LES RUES ADJACENTES ET SUR LA PLACE DURENT-ILS DEUX ANS ?

- Différentes phases de travaux sont prévues afin de **MINIMISER L'IMPACT DU CHANTIER** sur la vie du quartier
- Il s'agit ainsi de privilégier l'accès aux riverains et dans le même temps de **NE PAS BLOQUER LA CIRCULATION** sur toute la zone au même moment
- **UNE PARTIE DE CES TRAVAUX DE RÉHABILITATION EST HAUTEMENT TECHNIQUE**, entre autres concernant l'enfouissement des réseaux d'eau et d'assainissement

9/ QU'EN SERA-T-IL DES RUES AUTOUR DE LA PLACE APRÈS LES TRAVAUX ?

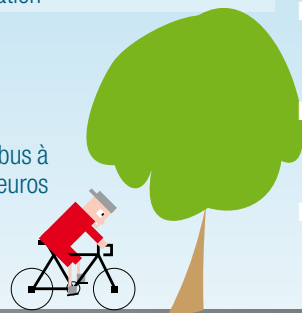
- **L'AVENUE PASTEUR SERA RÉSERVÉE AU PASSAGE DU BHNS** et l'avenue Alfred Bastin au passage des bus TAC
- **LA RUE DE LA LIBÉRATION** sera totalement **RÉSERVÉE AUX PIÉTONS** et sera mieux intégrée dans le cœur commerçant de la ville
- **LES RUES VONT ÉGALEMENT S'EMBEILLIR** grâce à l'installation de terrasses en bois et de nouvelles dalles en calcaire et granit

10/ A-T-ON PRÉVU UN ACCÈS RÉSERVÉ ?

- **UN ACCÈS DIRECT** sera réservé aux riverains, aux véhicules de livraison et aux vélos rue de la Libération

11/ QU'EST-CE QUE LE BHNS ?

- **L'ÉTAT SOUTIENT LA MISE EN SERVICE DU BHNS** (bus à haut niveau de service) à hauteur de 2,3 millions d'euros dans le cadre du «Grenelle de l'environnement»



- Le BHNS s'intégrera dans le **RÉSEAU «BUS - TRAMWAY - CEVA»** du projet d'agglomération franco-valdo-genevois
- La fréquence de passage du BHNS est plus élevée que celle des bus normaux : **UN BUS TOUTES LES 5 À 10 MINUTES**
- Ils circuleront sur des **VOIES RÉSERVÉES** en site propre avec des arrêts confortables et une **INFORMATION EN TEMPS RÉEL**
- **LA MISE EN SERVICE COMPLÈTE DU BHNS EST PRÉVUE D'ICI 2013-2014**, ce projet est piloté par Annemasse Agglo

12/ QUELLE EST LA PLACE DU VÉGÉTAL ?

- **EN SEPTEMBRE 2008, LES ARBRES** qui entouraient la place (dont nombre d'entre eux étaient **FRAGILISÉS**, notamment par des problèmes sanitaires) ont été **ABATTUS**
- Ceux-ci ont été réduits en copeaux, **RÉUTILISÉS** par le service parcs et jardins **POUR «PAILLER» D'AUTRES PLANTATIONS** dans la ville
- S'agissant des **DEUX CÈDRES SÉCULAIRES** se trouvant aux entrées de la place, ils ont quant à eux été **PRÉSERVÉS**
- Il a été décidé de **REPLANTER D'AUTRES ESPÈCES D'ARBRES** et cette végétalisation apparaît comme l'un des points d'orgue de la réhabilitation de la place

13/ COMBIEN D'ARBRES ONT-ILS ÉTÉ REPLANTÉS ?

- D'ici début 2012, plus de **180 ARBRES** auront été replantés le long des rues autour de la place

14/ COMMENT CETTE VÉGÉTALISATION VA-T-ELLE SE DÉCLINER ?

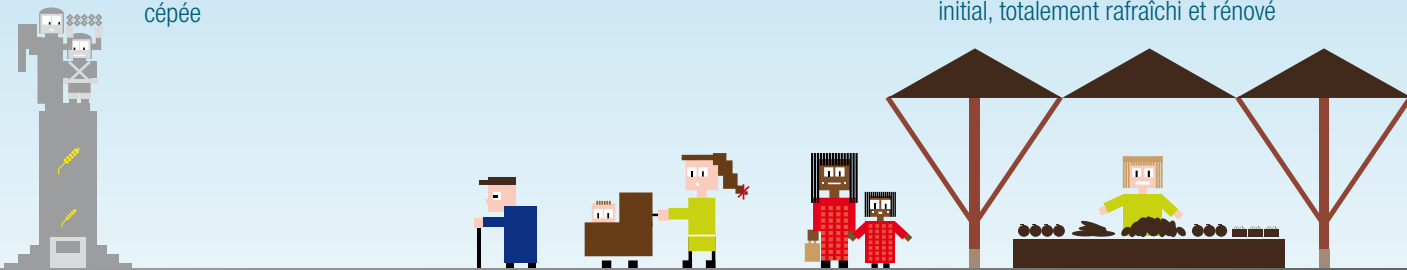
- Les espèces choisies associent **FLEURISSEMENT SAISONNIER** et arbres en forme de bouquet ou en tronc unique
- Dans les jardinières plantées sur les côtés de la place, **BOULEAUX** à tronc blanc alternent avec **BRUYÈRES, BUIS, GAURAS ET BULBES PRINTANIERS**
- Le long de l'avenue Jules Ferry, seront associés des **COUVRE-SOLS**, une **STRATE ARBUSTIVE** et une **STRATE ARBORÉE**
- Dans les rues Pasteur, Libération et Bastin, on retrouvera des **COUVRE-SOLS** et des **PRUNUS ACCOLADE** en cépée

15/ QUAND LE MARCHÉ VA-T-IL REVENIR SUR LA PLACE ?

- Lorsque les travaux sur la place seront finis, au **1^{ER} SEMESTRE 2012**, le marché bi-hebdomadaire se réinstallera à son **EMPLACEMENT HABITUEL** (place + rues)

16/ POURQUOI AVOIR DÉPLACÉ LE MONUMENT AUX MORTS PENDANT LA DURÉE DES TRAVAUX ?

- Il a été décidé de déplacer momentanément le monument aux morts pour **CONSTRUIRE LE PARKING SOUTERRAIN**
- En septembre 2008, le monument aux morts a été démonté et **INSTALLÉ À PROXIMITÉ** de la place de la Libération, sur la **PLACE JEAN DEFFAUGT**
- Dès la fin 2011, il sera **REMONTÉ SUR L'ESPACE CENTRAL DE LA PLACE** tout près de son emplacement initial, totalement rafraîchi et rénové



17/ COMMENT L'ESPACE CENTRAL DE LA PLACE VA-T-IL ÊTRE AMÉNAGÉ ?

- Pendant la deuxième phase de travaux (d'ici fin 2011), la nouvelle place de la Libération sera principalement recouverte de **BÉTON DÉSACTIVÉ ET SABLÉ**
- **UNE TRAVERSÉE CENTRALE** va être aménagée afin d'inciter les Annemassiens à passer ou à se promener sur la place
- Elle sera ponctuée par **QUATRE MIROIRS D'EAU** qui seront accompagnés de **NOMBREUX BANCS**
- Afin de rompre avec le caractère minéral de la place, **DEUX PASSAGES EN BOIS** seront installés au niveau des deux entrées

18/ COMMENT LA PLACE SERA-T-ELLE ÉCLAIRÉE ?

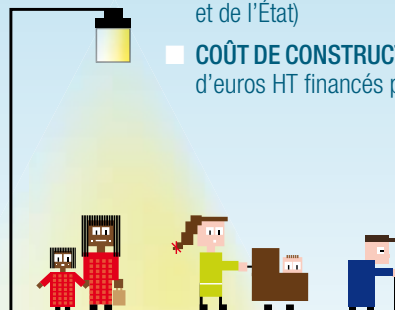
- **L'ÉCLAIRAGE PRINCIPAL** de la nouvelle place sera à la fois doux et homogène
- **L'AXE CENTRAL** sera illuminé par un éclairage de balisage sous les bancs et la traversée sera ponctuée de multiples points de repère
- **LES MIROIRS D'EAU** seront illuminés par des jeux de lumière et **LE MONUMENT AUX MORTS** ainsi que les **ARBRES REMARQUABLES** seront éclairés par une lumière blanche grâce à des projecteurs encastrés au sol

19/ QUAND ET OÙ SERONT INSTALLÉS LES COUVERTS ?

- Les couverts seront installés lors de la troisième et dernière phase des travaux (**D'ICI DÉBUT 2012**) au dessus des sorties piétonnes du parking, pour les protéger
- Ils longeront la rue de la Libération ainsi que l'avenue Jules Ferry

20/ QUEL EST LE COÛT GLOBAL DU PROJET ?

- **COÛT DU PARKING DE LA LIBÉRATION** : 12,5 millions d'euros HT, entièrement financés par SAGS (Société annemassienne de gestion du stationnement)
- **COÛT DE L'AMÉNAGEMENT** de la place de la Libération : 5 millions d'euros HT, pris en charge par la Ville d'Annemasse (avec des subventions de la Région et de l'État)
- **COÛT DE CONSTRUCTION DES COUVERTS** : 1,6 million d'euros HT financés par la Ville d'Annemasse



**TOUTES
VOS QUESTIONS
AUX RÉUNIONS DU
LUNDI APRÈS-MIDI**

DE 13H30 À 14H

1^{ère} baraque de chantier
au coin des rues Dupraz et Bastin

N'hésitez pas à venir nous rencontrer !

Pour tout renseignement tél. : 04 50 95 07 00

dg@mairie-annemasse.fr

www.annemasse.fr

